

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 MARS 2025

Nombre de conseillers en exercice :14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 11+2

Date de la convocation : 27 février 2025

Date d'affichage : 28 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de JUILLEY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur LEQUERTIER Mickaël, Maire de Juilley.

Étaient présents : MM. LEQUERTIER Mickaël, GOBÉ Christophe, LATRON Guillaume, Mme LARNAUD Sophie, M. COCMAN Guillaume, M. TRINCOT Éric, M. GAZENGEL Jérôme, Mmes LAISNÉ Fabienne, LEMÉE Colette, MM. PICHOT Mathieu, PSZCZOLKOWSLI Arnaud.

Excusés : Mme BRIAND Élodie procuration à Mme LARNAUD Sophie
Mme DAUGUET Laëtitia procuration à M. LEQUERTIER Mickaël
M. BOUILLET David

Secrétaire de séance : M. LATRON Guillaume

Ouverture de la séance : 20 heures 45 minutes

Ordre du jour :

- Délibération amortissement de la participation communale au SDEM 50
- Délibération demande de subventions
- Projet cimetière
- Projet commerce / logement
- Bâtiment ancienne mairie
- Point urbanisme
- Point Budget

- Questions diverses

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 16 janvier 2025

Le procès-verbal de la séance du jeudi 16 janvier 2025 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 2025-07 : Amortissement de la participation communale au SDEM 50

Monsieur le maire par délibération du 12 juillet 2024, rappelle que le conseil municipal a décidé le renouvellement de l'éclairage public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

Décide de fixer la durée d'amortissement de ces travaux, payés en section d'investissement, à 10 ans.

Délibération n° 2025-08 : Demandes de subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'allouer, à l'unanimité, pour l'année 2025, la subvention suivante :

- APAEIA : 70 €
- Comité des fêtes de Juilly : 300 €
- Notre Dame de la Providence, projet Ski : 40 € par enfant soit 40 € (1 participant)
- Notre Dame de la Providence, projet Pologne : 40 € par enfant soit 80 € (2 participants)

D'allouer pour l'année 2025, la subvention suivante :

- Association des donneurs de sang bénévoles du sud manche : 150 € (Pour : 11, Abstention : 2)

À l'unanimité de ne pas allouer de subvention aux associations suivantes :

- Ecole de Saint James, Immaculée conception, participation forfait communal
- Ecole Sainte Marie – Saint Joseph
- Restos du cœur
- France Alzheimer
- Canoë Club
- Croix Rouge Française unité locale de la Baie du Mont Saint Michel
- Association CODE Club Omnisports Ducey et Environs

Projet cimetière

Le bornage du terrain destiné au nouveau cimetière est désormais terminé. Toutefois, l'acte de vente n'a pas encore été signé, le notaire n'étant pas encore prêt. À ce jour, aucune nouvelle date n'a été fixée.

Concernant l'aménagement des abords du futur cimetière, une demande a été formulée afin de supprimer la haie qui borde le terrain, dans le but d'y aménager un parking. Ce terrain appartient à la communauté d'agglomération, et une demande de rétrocession a été évoquée.

Conformément aux obligations environnementales, la haie supprimée devra être replantée sur une longueur équivalente à une fois et demie, voire deux fois celle d'origine.

Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé auprès de sept bureaux d'études pour la réalisation du projet. À ce stade, un seul retour a été reçu, et il est négatif.

Enfin, le règlement du cimetière est en cours d'élaboration. Il sera soumis au vote après l'installation du nouveau cimetière. Avant cela, il sera transmis aux conseillers municipaux pour avis dans les semaines à venir.

Projet commerce / logement

La convention avec Soliha pour la partie logement, située à l'étage du bâtiment, a été signée. Une personne interviendra mercredi afin de réaliser les différentes mesures pour le lancement de l'étude.

Concernant la partie commerce, un architecte de l'Agence DC de Ponts a été contacté. Cependant, cette agence n'est pas intéressée en raison du cadre du marché public. De même, l'entreprise Nature Rénovation ne souhaite pas s'engager sur ce projet.

En revanche, un architecte basé à Brécey pourrait accepter ce projet. Une prise de contact est en cours afin d'évaluer cette possibilité.

Projet bâtiment ancienne mairie

Le 25 janvier dernier, la commission bâtiment a effectué une visite des lieux afin d'évaluer les possibilités de rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie et de proposer un nouveau logement.

Lors de cette visite l'idée a été émise de rénover 2 logements, cependant après un tour de table du conseil, il s'avère que ce projet est difficilement réalisable et décide de ne faire qu'un logement.

L'agent municipal a d'ores et déjà entamé les premiers travaux en vidant le bâtiment de tout ce qui l'encombrait. Parmi les propositions étudiées, l'abattage de la cloison située en bas du couloir a été suggéré. Toutefois, si cette cloison est supprimée, une perte de chaleur importante est à prévoir. De plus, il est nécessaire de vérifier sur place si cette cloison n'est pas un mur porteur.

Les travaux à prévoir concernent principalement de la maçonnerie, des travaux de plomberie et d'électricité. Toutefois, l'ensemble reste rapidement réhabilitable. La salle de bain nécessitera l'installation d'un bac à douche et quelques travaux de peinture. Côté technique, la VMC et l'isolation sont en bon état.

Point urbanisme

Madame HINGAN, propriétaire de différentes parcelles impasse du Fumoir, a proposé à la commune le rachat du chemin lui appartenant. Cette voie est en réalité détenue par trois propriétaires différents.

Le SDEAU a confirmé que malgré la présence de bouches à clés sur ce chemin, qu'aucune obligation de rachat n'incombait à la commune.

Après discussion, l'ensemble des conseillers municipaux ont exprimé leur souhait de ne pas acquérir ce terrain.

Point budget

Un rendez-vous a eu lieu le 27 février dernier avec M. Coquemont afin d'échanger sur l'élaboration du budget. Il a été constaté une augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment en raison de la hausse des charges de personnel. Du côté des recettes, une augmentation est également à noter.

M. Coquemont a indiqué qu'il adopterait une approche très prudente pour l'élaboration du budget primitif 2025. Le conseil municipal devra réfléchir à l'enveloppe d'investissement disponible et à sa répartition entre les différents projets en cours, notamment le projet de commerce / logement et la rénovation de l'ancienne mairie.

Par ailleurs, il est envisagé d'intégrer le matériel informatique dans les investissements. Une enveloppe spécifique devra être prévue pour ces dépenses.

QUESTIONS DIVERSES

- Eclairage public : La première tranche des travaux est quasiment terminée, seules quelques finitions restent à faire. Les lampadaires démontés ont été récupérés par des particuliers, et il en sera de même pour la deuxième tranche des travaux.
- Fibre : Les travaux d'installation de la fibre dans le bourg ont été réalisés, avec notamment la pose d'une armoire et l'enfouissement des câbles. Certains trous ont été faits dans la chaussée, et si la remise en état actuelle n'est pas optimale, elle reste provisoire. Un enrobé complet des routes concernées sera réalisé en juin ou juillet. Il reste environ un mois de travaux avant la fin du chantier sur la commune.
- RPI :

Arrêt de bus supplémentaire : Le maire de Crollon a demandé à ce que le bus scolaire fasse un arrêt dans sa commune afin de récupérer les élèves et de les déposer dans les différentes écoles du RPI. La demande a été transmise à l'agglomération et un courrier commun des trois maires du RPI a été envoyé. La commission rendra son avis d'ici le mois d'avril.

Séjour ski : Quatre élèves ne participeront pas au séjour : deux pour des raisons de santé, un nouvel élève venant de l'instruction à domicile dont les parents ne souhaitent pas qu'il participe à ce séjour, et un autre élève qui part déjà en vacances de son côté.

Concernant la participation financière des communes à ce séjour, Poilley a décidé de se baser sur la même subvention que nous (40 € par enfant) quant à Précey, n'ayant pas réuni son conseil municipal, n'a pour l'instant pas attribué de subvention.

Carnaval des enfants : inscriptions de 116 enfants

- Chemins pédestres (chiens, signalisation) : Des problèmes ont été signalés concernant

des chiens laissés en liberté sur les chemins pédestres provoquant divers incidents. Le maire estime qu'un arrêté municipal serait une mesure trop stricte à ce stade. Il propose donc, dans un premier temps, d'installer une signalisation sur chaque chemin pour sensibiliser les propriétaires. Monsieur GOBE suggère d'ajouter une signalétique similaire aux abords du stade et des aires de jeux.

Panneau éventuel indiquant : « Nous vous encourageons à tenir vos chiens en laisse ».

Madame LEMEE a interrogé le conseil sur l'avancement du projet d'isolation de la salle polyvalente et la réception d'un devis. Un devis a bien été reçu, mais son montant s'élève à 40 000 euros, ce qui est jugé trop élevé pour envisager ce projet dans l'immédiat.

Par ailleurs, il a été proposé d'étudier l'installation d'un nouveau four électrique et d'un lave-vaisselle et l'installation d'une table en inox pour remplacer le chauffe-plat existant. La société Froid Cuisson avait été sollicitée pour la reprise du chauffe-plat. Vérifier si un document détaillant cette proposition peut être retrouvé.

Prochaines réunions :

- 12 mars commission cimetièrre à 19 heures
- 15 mars commission finances à 9 heures
- 18 mars commission cimetièrre ouverture des plis à 14 heures
- 19 mars commission impôts à 19 heures

La prochaine réunion de conseil municipal se déroulera le vendredi 28 mars 2025 à 20h30 pour le vote du budget et le suivant le vendredi 25 avril 2025 à 20 h 30

RAPPEL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

Délibération n° 2025-06 : Amortissement de la participation communale au SDEM 50

Délibération n° 2025-07 : Demandes de subventions

Clôture de la séance : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Le Maire

Le Secrétaire de Séance